

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 1^{er} AVRIL 2015**

Le Conseil Municipal de Vacqueyras s'est réuni le mercredi 1^{er} avril 2015 à 20 h 30, sous la présidence de Monsieur GRAVIER Jean-Marie, Maire.

Tous les conseillers en exercice étaient présents

Après lecture, le procès-verbal de la séance précédente du 28 janvier 2015 a été approuvé à l'unanimité.

Monsieur Sylvain MIGUET est désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Maire devait donner un certain nombre d'informations liées aux séances précédentes et à la vie municipale. A savoir :

- Le remplacement d'une pompe au poste de refoulement des Roques ; le remplacement du ventilateur-convecteur du réfectoire de la cantine ; la location du logement à la SAGIVAC avec installation d'une antenne et de branchements (eau, égout et électricité) pour le lave-linge.
- L'achèvement de la démolition du pont bascule, du comblement de la fosse (Le bi-couche sera fait ultérieurement).
- Il devait donner les chiffres provisoires du recensement : 616 logements visités et 1236 bulletins individuels recensés.
- Il informa que la commune allait bénéficier de la cession par l'Etat d'un ou deux radars pédagogiques (décision pas définitive sur le nombre) ; qu'il avait pris contact avec le maire de Gigondas pour une information sur leur avocat conseil et que le dossier de consultation des entreprises pour les travaux à l'école était en cours d'élaboration.

Comptes administratifs 2014 :

Suite à la réunion du 23/03/2015 avec toutes les communes du SIVOM au cours de laquelle Mme GIULIANI, receveur municipal, fit part des écritures budgétaires que celles-ci devaient transcrire sur leurs budgets respectifs.

Suite à la commission des finances du 20 mars et à la réunion informelle du lundi 23 mars au cours desquelles les comptes administratifs furent examinés, Melle Paulette SEIGNOUR devait en retracer les grandes lignes. Le groupe minoritaire devait demander des explications supplémentaires pour les écritures du compte administratif en section d'investissement tout en regrettant qu'il n'y ait pas eu une réunion supplémentaire de la commission des finances. A la demande de Mr le Maire, Mme ROCCI, devait donner lecture du détail de ces écritures. Après explications, Mr le Maire s'étant retiré pour ne pas prendre part au vote, les comptes administratifs furent votés comme suit :

A - **Budget commune** (2014)

<i>Fonctionnement</i> :	dépenses	886 721, 91 €
	Recettes	996 392, 48 €

Résultat de l'exercice : excédent de 239 098, 49 € dont un report de 129 427, 92 € de l'exercice antérieur. Le résultat sera maintenu en section de fonctionnement et sera corrigé, pour le BP 2015, du montant de la reprise du résultat du SIVOM.

<i>Investissement</i> :	dépenses	1 085 293, 85 €
	Recettes	691 961, 57 €
	Résultat 2014	- 393 332, 28 €
	Report de l'exercice antérieur	514 511, 86 €

Soit un résultat de l'exercice de 121 179, 58 €. Avec un solde de restes à réaliser de – 54 995, 00 €, le résultat net d'investissement qui s'élève à 66 184, 58 €.

Comme pour la section de fonctionnement, le résultat sera corrigé, pour le BP 2015, du montant de la reprise de résultat du SIVOM.

Vote : 11 voix pour – 3 contre – adopté à la majorité

B - Budget assainissement collectif (2014)

Fonctionnement : dépenses 115 529, 43 €
Recettes 120 528, 41 €

Résultat de l'exercice : excédent de 94 302, 25 € dont un report de 89 303, 27 € de l'exercice antérieur

Le résultat sera maintenu en section de fonctionnement.

Investissement : dépenses 6 213, 76 €
Recettes 20 239, 64 €
Résultat 2014 14 025, 88 €
Report de l'exercice antérieur 54 971, 27 €

Soit un résultat de l'exercice de 68 997, 15 €. Avec un solde de restes à réaliser de 19 900, 00 €, le résultat net d'investissement s'élève à 49 097, 15 €.

Vote : 11 voix pour – 3 contre – adopté à la majorité

C - Budget assainissement non collectif (2014)

Résultat de la section de fonctionnement : 5322, 57 € affecté au prochain budget 2015.
Il n'y a pas de section d'investissement dans ce budget.

Vote : 14 voix pour – adopté à l'unanimité des votants

Comptes de gestion 2014 :

Monsieur le Maire devait ensuite faire voter les comptes de gestion du receveur municipal rigoureusement conformes aux comptes administratifs de la commune. Les votes furent identiques à ceux pour les comptes administratifs.

Dissolution du SIVOM :

Le SIVOM par délibération du jeudi 19 février 2015, en présence de Mme GIULIANI, receveur municipal, a prononcé sa dissolution « en décidant que les modalités de répartition qui avaient été exprimées au nombre d'habitants au 1^{er} janvier 2013 devaient être maintenant être exprimées en pourcentage et qu'il convenait de préciser que la dissolution impliquait la reprise de l'actif, du passif et des résultats de fonctionnement et d'investissement pour chacune des communes membres. »

Les communes membres doivent à leur tour se prononcer sur cette dissolution en adoptant une délibération identique. A l'unanimité le Conseil s'est prononcé pour.

Demande de subvention à la dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) :

Pour les travaux envisagés aux écoles, lors de la séance précédente du conseil, celui-ci avait voté, à l'unanimité, la demande de subventions pour ces travaux. Dans le dossier déposé le taux de subvention était de 36 %

Le sous-préfet demande à ce qu'il soit abaissé au taux maximum de 35 % par une nouvelle délibération qui a été adoptée à l'unanimité.

Demande de subvention au Conseil Général prise sur les amendes de police :

Suite à la séance du conseil du 28 janvier 2015, suite à la consultation publique et à la commission des travaux du 25 février 2015, concernant la mise en sécurité du tour du village, Mr le Maire avait pris

rang pour bénéficier d'une subvention du Conseil Général prise sur les amendes de police. Ce dernier, par courrier du 24 mars 2015 a fait savoir que les coussins berlinois n'étaient pas subventionnés et que par contre une bonification pouvait être donnée pour les travaux d'accessibilité.

Le dossier sera donc reformulé pour tenir compte de l'avis du Conseil Général et Mr le Maire, à l'unanimité, est autorisé à le déposer.

Acquisition d'un tracteur :

A l'unanimité le Conseil a décidé l'achat d'un tracteur d'occasion que vend Mr Bruno ARCUSI pour la somme de 8000 € TTC. Il s'agit d'un Fiat en très bon état ayant 3500 heures de travail

Toujours à l'unanimité le Conseil a :

- Voté l'avenant n° 1 de la convention de mise à disposition partielle du service voirie de la COVE que doivent passer toutes les communes qui utilisent ce service.
- Voté le renouvellement de la convention de mise à disposition partielle du service connaissance et cartographie du territoire par la COVE.
- Délibéré à la demande du Procureur de la République et de la DDT pour que la commune puisse se porter partie civile dans le contentieux urbanisme avec Mr VICEDO qui n'a pas respecté le permis de construire qui lui avait été accordé.
- Approuvé la partie concernant VACQUEYRAS du réseau touristique de randonnée 2015 élaboré par le Conseil Général.
- Refusé d'accéder à la demande de Mr le Maire de SABLET qui souhaitait, par courrier, que la commune augmente la subvention du club Dentelles Foot en la passant de 1000 € à 2500 €.
- Décidé, suite à la demande de la police de l'eau, de fermer les bornes de sulfatage du Pont du Rieu, du Pont du Vallat des gendarmes et de Fontbonne.
- Le Conseil a également examiné la demande de Melle Laura Combaluzier qui envisage d'ouvrir un caveau de vente de vin sur le cours Stassart. Après lecture de son courrier par Mr le Maire, le Conseil devait donner son accord pour le déplacement du marchand de légumes du marché le jeudi, la réparation des pavés devant son entrée (déjà réalisée). Concernant l'emplacement réservé demandé, une rencontre avec le café restaurant du cours qui en demande un également, permettra de trouver un terrain d'entente et de voir comment le situer.

Enfin le Conseil, à l'unanimité, a défini les modalités d'autorisation de mise en place de banderoles sur le mur au rond point du cimetière et sur le domaine public communal en général : seules seront autorisées les associations pour l'annonce de leurs manifestations, pour les manifestations d'intérêt public (don du sang, téléthon ...) et pour toute autre avec autorisation écrite spéciale délivrée par la Mairie.

Puis furent effectués les comptes rendus suivants :

Monsieur Le Maire :

- **1- Jeudi 12 février 2015 Syndicat d'électrification au Thor**
Pas de quorum
- **2- Lundi 16 février 2015 – Conseil COVE**
 - Budgets primitifs 2015 (COVE, camping, zones artisanales et économiques)
 - Taux de fiscalité 2015 ; taux de cotisation foncière des entreprises ; taux d'enlèvement des ordures ménagères
 - Autorisations de programmes
 - Tableau des effectifs
 - Renouvellement de conventions diverses etc....
- **3- Jeudi 19 février 2015 – Vacqueyras**
Réunion SIVOM avec Mme GIULIANI – Dissolution du SIVOM
- **4- Lundi 23 mars 2015 – Commission Environnement de la COVE**
Visite de la chaufferie de VACQUEYRAS
Lancement d'une étude globale par la COVE, pour les communes intéressées, sur un plan de désherbage sans produits phytosanitaires.

Subvention à Carpensud pour le plan de déplacement inter - entreprises (11700 €)

- **5-Lundi 30 mars 2015 - Commission gestion des déchets de la COVE**
Programme conteneurs ou colonnes enterrés
Collecte ordures ménagères (jours fériés et tournée d'été)
Collecte sélective (tri dans les campings ...)
Déchets d'activités économiques : collecte des cartons, réaménagement de la redevance spéciale ...

Madame SEIGNOUR Paulette :

- **1 – Syndicat mixte de valorisation forestière du 18 mars 2015**
Compte Administratif 2014 et Budget Primitif 2015
- **2 – COVE – 24 mars 2015 – Commission de l'aménagement de l'espace et de l'habitat**
Adhésion de la COVE au Centre régional d'information géographique
Présentation de l'Etablissement Public Foncier et renouvellement de la convention
Aides que la COVE apporte aux logements : révision des critères d'attribution
- **3 – COVE – 31 mars 2015 – Tourisme et Agriculture**
Tarifs du camping du Brégoux pour 2016 (+ 8 %)
Révision du projet des plâtrières de Malaucène
Tri sélectif dans les campings
Compétence tourisme et son devenir
Accessibilité pour les lieux recevant du public : gîtes, chambres d'hôtes ...
- **4 – COVE – 1^{ER} avril 2015 – Commission des Finances**
Subvention aux associations
Fonds de concours 2015 : 39 265 € pour la commune de Vacqueyras et 10 000 € pour l'école sur le Fonds de Concours Exceptionnel

Monsieur ONDE Claude :

- **24/03/2015 - Syndicat EPAGE à Carpentras**
Présentation par les deux bureaux d'étude du contrat de rivière qui s'achève et présentation des pistes pour le nouveau contrat à venir

Monsieur CHASTAN Pascal :

- **1 – 12/02/2015 – Syndicat RAO à Buisson**
Approbation du Compte Administratif 2014
Affectation du résultat
Budget primitif 2015
- **2 – 18/02/2015 – Syndicat d'électrification vauclusien**
Compte administratif 2014
Compte de gestion et affectation du résultat
Budget primitif 2015
- **3 - 23/02/2015 – EPAGE à Caromb**
Débat d'orientation budgétaire
Contribution de VACQUEYRAS : 6400 € pour 2015
- **4 - 13/03/2015 – COVE**
Réunion technique sur la réglementation sur l'emploi des produits phytosanitaires
- **5 23/03/2015 – Commission transport**
Travaux d'aménagement de la gare : réseaux, éclairage, bassin de rétention
- **6 31/03/2015 – Commission sécurité de la COVE**
Aire des gens du voyage (sera opérationnelle en septembre)

Réflexion sur les problèmes de délinquance, d'addictions et toutes les initiatives qui pourraient apporter des solutions.

Monsieur BRUNET Raymond :

- **12/03/2015 – Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale à Entrechaux**
 - Débat d'orientation budgétaire 2015
 - Clôture des comptes entre les 2 syndicats après fusion
 - Travaux (restauration des digues, des berges ...)
 - Tableau des effectifs
 - Conventions avec les riverains pour les travaux d'entretien de la rivière ou de restauration des digues.
 - Marché de travaux
 - Achat de 7 ha 50 de terrains sur la commune de Gigondas qui pourront servir de bassin de rétention et qui sera gérée par Natura 2000.

Puis furent évoqués :

- Pour le Petit Vacqueyrassien : il a été décidé d'y adjoindre à nouveau les comptes-rendus intégraux des Conseils Municipaux
- Les listes de distribution ont été révisées
- L'enlèvement de la haie de cyprès qui bordent les courts de tennis. Une entreprise va être contactée.
- Le problème de la cabine téléphonique place de la mairie qui est recouverte d'affichage – Voir si elle doit être supprimée et qui doit assurer son entretien
- Tondre le rond-point et enlèvement d'un olivier qui se meurt
- La question sur une information selon laquelle la SAGIVAC aurait loué sa cuverie jusqu'au 31/12/2015 a été posée. La Mairie n'est pas au courant.

La séance fut levée à 23 h